

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2025

REFORCER LA DÉMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES - (N° 666)

RETIRED AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS32

présenté par
Mme Firmin Le Bodo, rapporteure

ARTICLE 3

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« mentionnés au cinquième alinéa et dans des conditions définies »

le mot :

« déterminés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.